



Comité d'Escrime d'Ile de France

Paris, le 12 janvier 2012

FLEURET MINIME

H2016 ZONE, FLEURET HOMME ET DAME MINIME INDIVIDUEL

L'épreuve H2016 ZONE individuelle au fleuret homme et dame minime sera organisée à Etampes le :

Dimanche 5 février 2012
Au gymnase René-Jouany
Avenue du Marché-Franc
91150 Etampes (fléchage mis en place)

Horaires :

Individuel Fleuret Hommes Minimes	Appel	09h00
	Scratch	09h15
Individuel Fleuret Dames Minimes	Appel	10h00
	Scratch	10h15

Engagements :

Les engagements seront effectués **avant le mercredi 1 février 2012 à 23h59** par les ligues sur l'interface d'engagements de la FFE.
Aucun remplacement n'aura lieu le jour de la compétition.

Droit d'inscription :

- ✓ 8 € pour les épreuves individuelles.

Arbitrage :

- ✓ 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés (hommes et dames confondus) pour l'épreuve individuelle.

Fabrice WITTMER
CTS Ile de France

Siège social :

Comité d'Escrime – 40 av. du Gal Leclerc – BP 56 – 78362 MONTESSON cedex